Entreprise Ville, le DATE

Adresse

Code postal & Ville

e-mail

téléphone

**Recommandé / A+**

Personne concernée

Adresse

Code postal & Ville

**Votre demande d’effacement de vos données personnelles (art. 32 LPD)**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d’effacement de vos données personnelles qui nous est parvenue le DATE.

Entreprise est soumise à plusieurs dispositions légales concernant la conservation des données, qu'elles soient personnelles ou non. En voici quelques-unes qui s'appliquent à votre situation.

En ce qui concerne les délais légaux de conservation, tous les documents et pièces comptables (par exemple les factures avec le motif du paiement et les documents qui le justifient) doivent être conservés pendant 10 ans, conformément à l'article 958f du Code des obligations.

En ce qui concerne les délais de prescription, l'art. 127 CO prévoit un délai de 10 ans, à moins que le droit fédéral ne prévoie un délai plus long ou plus court.

La nouvelle LPD prévoit désormais à l'art. 6 al. 4 que les données personnelles sont détruites ou rendues anonymes dès lors qu'elles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles sont traitées.

Dans le cas présent, les finalités du traitement de vos données personnelles après la résiliation de votre contrat et sous réserve d'autres motifs nécessitant la conservation de vos données (par exemple exemples) sont le respect des délais de conservation légaux (que nous devons respecter même si vous souhaitez nous exempter de cette obligation de suppression) et le respect des délais de prescription susmentionnés (que nous devons respecter pour protéger nos intérêts juridiques, garantir la sécurité de nos activités d'assurance et assurer une bonne gouvernance).

Pour ces raisons, Entreprise est tenue de différer la suppression de vos données personnelles jusqu'à l'expiration des délais susmentionnés ou de tout autre délai applicable. Une fois ces délais écoulés, vos données seront supprimées ou anonymisées.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Signataire 1 Signataire 2